



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Départementale Alsace de Tir à l'Arc

Maison Départementale des Sports - 4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG

Tél : 03 88 26 94 13 - <http://www.arcsfgt-alsace.fr>

COMPTE-RENDU

Réunion de la Commission départementale

de tir à l'arc FSGT du Bas-Rhin

4 janvier 2024 à la Maison des Sports

Ouverture de la séance à 20H00 par la présidente Corinne Richert.

1) Liste de présence :

Corinne Richert (Strasbourg 65), Michel Kuntz (UT Cronenbourg), Christine Kuntz (UT Cronenbourg), Lauriane Munier (Arc Club de Strasbourg), Sylvain Bonnet (UTC), Gilbert Hentzien (TRB), Sébastien Michel (Strg 65), Anne Salles (TRB), Andréa Hertwig (UTC) Véronique Ohsé (Avenir), Alain Braun (UTC)

Absents excusés : Alain Piolet (UT Cronenbourg), Marie Garcia (Avenir)

2) Approbation du PV de la réunion du 16/11/2023

Le compte-rendu de la précédente réunion du 16 novembre 2023 est approuvé.

3) Finances

Pas de grosses opérations dans la nouvelle saison.

Un chèque de 15 euros représentant la participation "arbitres" pour la Saint Nicolas des archers a été établi.

Les engagements du Strasbourg 65 (24 €) sont réglés ce jour. Une facture sera envoyée directement au président pour le motiver.

Une demande de subvention "compétitions fédérales" a été envoyée au CD67 pour les championnats 18m et 25m décentralisés. (Contenu : frais d'organisation et frais arbitres).

En caisse à ce jour : 5 041 €

Un décompte annuel sera envoyé au CD67

4) Compte-rendu du challenge St Nicolas des archers à l'ACS (3/12/23)

46 archers (12 jeunes, 34 adultes) : 13 de l'ACS (6 jeunes, 7 adultes), 9 adultes ACLS Grand Charmont, 11 du Strasbourg 65 (1 jeune, 10 adultes), 13 de l'UT Cronenbourg (5 jeunes, 8 adultes)

Résultat : challenge Adultes : ACLS Grand Charmont, challenge Jeunes : Arc Club Strasbourg.

Merci à l'Arc Club de Strasbourg d'avoir organisé cette journée et merci à Sébastien pour la qualité du rendu des résultats.

L'arbitrage a été assuré par Michel Kuntz assisté de 2 stagiaires (Véronique Ohsé et Anne Salles)

5) Prochaines manifestations

Championnat d'Alsace 18 mètres (2^{ème} tour) comptant pour le championnat de France 18m (14/01/2024) à l'ACS.

Le plan de tir sera établi par Corinne Richert. Lui communiquer la liste des participants pour le mercredi 10 janvier au plus tard.

Les résultats seront communiqués par Sébastien Michel (départemental) et Michel Kuntz (national). Excepté un goûter entre les 2 séries, aucun repas n'est prévu.

Précisions concernant les catégories : un junior 1^{ère} année tire en cat. C1. Un vétérans compound tire sur un blason sans petit dix (trispot 40)

Challenge RAYMOND JACQUIN à Grand-Charmont

Ce challenge est fixé au 2 juin 2024 à Grand-Charmont.

Le règlement est à nous communiquer.

Le moyen de déplacement sera fixé ultérieurement en fonction du nombre de participants.

Championnat d'Alsace 25 m - tour unique - comptant pour le championnat de France 25m s

Date prévue 21 avril 2024 sur le terrain de la SOGS Avenir.

À voir pour un repas éventuel.

6) Echos des clubs

UTC : RAS – pas d'entraînement pendant les vacances de Noël

TRB : Reprise le 2 janvier - François Mang reste au TRB

ACS : Un adulte (ex FFTA) propose son assistance au niveau entraînement et technique.

Avenir : RAS

Strasbourg 65 : RAS – Pendant la mauvaise saison, les entraînements pourront se faire le samedi après-midi dans la salle Bon Pasteur, avec l'accord de l'ACS et en fonction de la disponibilité de la salle.

7) Compte-rendu de la réunion CFA du 2 décembre 2023 à Marseille

Michel Kuntz s'est excusé. La région Paca était bien représentée (4 clubs – de 130 à 150 archers).
Tour de table.

La trésorerie de la CFA est saine, pas de grosses dépenses. Mais en prévision, il y a un réapprovisionnement en plumes et flèches de progression.

Le calendrier fédéral est régulièrement mis à jour sur le site de la fédération.

La coupe de France par équipes qui était prévue à Grand Charmont en 2024, ne pourra avoir lieu. Elle pourra se faire en 2025

La gestion des résultats fédéraux reste en charge à Michel Kuntz.

Le président de la CFA propose une extension des flèches de progression : bronze, argent et or. La réflexion sera menée lors de la prochaine CFA.

Le président Didier Bouchez est démissionnaire. Pour l'instant il n'y a pas de candidat à sa succession.

Les archers du 13 participent aux compétitions fédérales.

Pour info, le montant des licences 2023/2024 est de 34,93€ avec la répartition suivante : fédération 15,75 € (45,09%), département 17,53 € (50,19 %) et région 1,65 € (4,72%).

8) Formations

Une formation « initiateurs » est prévue le vendredi 26 janvier ou 2 février 2024 à la Maison des Sports à compter de 18 heures.

Communiquer rapidement le nom des participants.

Date et heures définitifs seront communiqués au plus tôt selon la disponibilité des intéressés.

Fin de la réunion à : 20h55

Prochaine réunion : le jeudi 4 avril 2024 à 20 heures à la Maison des Sports.

La présidente : Corinne Richert

La secrétaire : Christine Kuntz